

Robert BADINTER, ancien ministre de la Justice et Garde des Sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel, sénateur des Hauts-de-Seine, parrain du projet du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Je tiens à remercier tous les organisateurs de ce colloque :

- le président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, M. Bourquin, qui m'a fait l'honneur de me permettre de parrainer la Fondation du Mémorial du Camp de Rivesaltes,
- Madame Geneviève Erramuzpé, de la Maison d'Izieu,
- Monsieur Thomas Lutz, directeur de l'association Topographie de la Terreur à Berlin,
- la Région Languedoc-Roussillon,
- le département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse.

Je salue également tout particulièrement les responsables scientifiques de ces journées, Monsieur Denis Peschanski et Monsieur Gilles Manceron, et tous les historiens et chercheurs présents.

L'Europe et la France sont parsemées de lieux de misère, de souffrance et parfois de morts infligés à tant d'innocents que l'histoire tourmentée de l'Europe a broyés : les réfugiés, les internés, les déportés, les fusillés et ceux qui ont été exterminés.

Dans ces lieux de mémoire, notre mémoire se nourrit et s'enracine dans ce qui subsiste de ce qui advint jadis : des restes de baraques, des murs qui enserrèrent les internés, des barbelés rouillés, des miradors délabrés, des blocs de béton devant l'entrée des chambres à gaz dynamitées par les bourreaux.

Quel que soit l'acharnement à effacer la trace des crimes commis, ils demeurent chargés de souffrance. Souvent, c'est la nudité et le silence de ces espaces qui enracinent plus profondément en nous la mémoire de ce qui est advenu et qui demeure pour toujours la honte de l'humanité, quelles que soient les victimes.

Depuis quelques décennies, ces crimes qui jalonnent l'Histoire et qui marquent tous les continents ont été qualifiés de « crimes contre l'humanité ». Cependant, ils ont existé depuis l'origine des temps. L'Histoire, notamment européenne, est un fleuve sanglant charriant les massacres, les mutilations, les déportations, les viols collectifs, les tortures, les exécutions infligés à des innocents sans défense. Il aura fallu le XX^e siècle pour que les progrès de la science et de la technique voués par les hommes des Lumières au progrès matériel et moral de l'humanité soient utilisés à une échelle jamais atteinte contre les plus faibles. Ainsi, l'Europe devint le continent le plus criminel de l'humanité dans la première moitié de ce XX^e siècle.

Rien d'étonnant dès lors à ce que l'Europe soit ainsi jalonnée de tels lieux de souffrance. Un atlas européen du crime contre l'humanité pourrait être aisément réalisé ; les élèves de toutes les écoles et de toutes les nationalités européennes y découvriraient l'horreur de ce qui est advenu chez eux, chez les pays amis, chez leurs voisins, dans leur patrie qu'on leur enseigne légitimement à chérir, mais dont ils doivent aussi connaître la face sombre. Parmi ces lieux figure le Camp de Rivesaltes.

Au regard de ces années noires du XX^e siècle, des souffrances et des violences subies par tant de victimes venues de tant d'horizons divers, l'histoire du Camp

de Rivesaltes est exemplaire. Dès juillet 1940, des « travailleurs étrangers », c'est-à-dire des réfugiés politiques, s'y sont succédé. Après la défaite, de nombreux Républicains espagnols ont dû abandonner leur patrie devant le général Franco et la terreur fasciste qui s'est exercée jusqu'à son terme. Puis, des milliers de personnes d'Allemagne ou d'Autriche s'y sont réfugiées, fuyant le régime nazi, la répression politique et les persécutions antisémites. Les Juifs allemands et autrichiens ont attendu à Rivesaltes le destin tragique qu'ils ignoraient encore et auquel les avait voués la haine obsessionnelle, sans pareil dans l'Histoire, de Hitler et des Nazis et l'abjecte soumission nourrie par la xénophobie et l'antisémitisme du régime de Vichy. D'autres étrangers venus d'horizons divers, notamment des Tsiganes, sont venus s'y ajouter.

Au plus fort du régime de Vichy, le camp était ainsi devenu une sorte de « Tour de Babel » de la souffrance et de la misère européennes. Le 31 mai 1941, Rivesaltes comptait 6 475 internés de 16 nationalités différentes. Quant à leurs conditions de vie, une inspection sanitaire constatait, en juin 1941, que les travailleurs du camp pesaient en moyenne vingt kilos de moins que la moyenne requise pour leur taille. Parmi eux, les réfugiés espagnols étaient les plus nombreux (56 %), suivis des Juifs de nationalités diverses y compris des Français naturalisés (2 256 personnes, soit 35 %). Parmi ces derniers, de nombreux enfants étaient regroupés avec des enfants tsiganes dans des « classes » afin de les empêcher de courir à travers le camp et de revoir leurs parents dans la journée. Il est aisé d'imaginer ce que fut le martyr de ces enfants dans les chaleurs écrasantes de l'été, sur le plateau, et dans le froid polaire de l'hiver. Pendant l'été 1941, 60 des 140 nourrissons du camp moururent, faute de soins élémentaires. Ainsi, dans le secret et dans l'indifférence, un massacre d'innocents se déroula à Rivesaltes.

Au fur et à mesure que la persécution des Juifs se poursuivait, leur proportion dans la population du camp n'a pas cessé de grandir. L'administration les parqua derrière des barbelés avec les Tsiganes, à l'écart des autres. Elle constitua des « groupes homogènes juifs » dits « groupes palestiniens ». À partir de l'été 1942, lorsque les déportations massives des Juifs de France s'accéléraient, le Camp de Rivesaltes devint le plus important centre de concentration des Juifs étrangers en zone Sud. Ils seront livrés par le gouvernement de Vichy aux Allemands selon les accords Bousquet-Oberg de juillet 1942.

Administrativement, on dénomma Rivesaltes « centre interrégional de rassemblement des Israélites ». En fait, ce camp constituait le « Drancy de la zone Sud » où les Juifs étaient parqués par milliers avant d'être déportés ; une voie ferrée y accédait directement. De là, il n'y avait plus qu'à rouler dans les « convois de la mort » selon la planification dressée par Eichman. Une commission de « criblage » fonctionnait pour sélectionner ceux qui partiraient ; il n'y avait qu'une destination « finale », comme la solution du même nom : Auschwitz. Les convois se succédaient à un rythme accéléré. Neuf convois emportant 2 313 Juifs, vieillards, adultes, enfants partirent ainsi de Rivesaltes pour Auschwitz, du 11 août au 20 octobre 1942. Aucun n'en est revenu !

Pour ceux qui montaient ainsi dans les wagons de la mort, pour les enfants qui se tenaient par la main deux par deux, entre les haies de gardes mobiles, l'humanité avait déserté ces camps, ces lieux, Rivesaltes.

Singulièrement, ce fut l'invasion de la zone Sud qui mit un terme aux activités du Camp de Rivesaltes. Les Allemands décidèrent de le réaffecter à ses fonctions militaires, et il demeura ainsi jusqu'au 5 août 1944. Les internés de toutes origines furent répartis dans d'autres camps. Les 1 000 Juifs restant furent envoyés à Gurs ; leurs souffrances ne faisaient que changer de cadre, en attendant la déportation puis la solution finale.

Il est étrange d'observer ce que fut le destin de Rivesaltes. Après la libération, dans une France déchirée, le camp fut utilisé comme camp d'internement pour les collaborateurs, les trafiquants, les réfugiés, notamment russes, pour beaucoup de prisonniers de guerre allemands et italiens, dans des conditions cruelles.

À partir de 1962, il servira une terrible vocation pénitentiaire et devint à nouveau un lieu de souffrance pour des prisonniers algériens détenus de droit commun. Cependant, au vu des condamnations et de leur gravité, ils n'étaient simplement que des combattants du FLN.

Après les accords d'Évian, le camp servira à parquer des milliers de Harkis dans des conditions indignes de la France.

Les souffrances continuèrent ainsi jusqu'à la fin de 1964, date de fermeture officielle du camp. Vingt-cinq années d'épreuves, de souffrances à des degrés d'intensité variables furent subies par des dizaines de milliers d'êtres humains, dans le Camp de Rivesaltes. Lieu aujourd'hui de mémoire, ce camp fut toujours un lieu de malheur au fil des épreuves de l'Histoire.

Nous sommes dépositaires des souffrances connues à Rivesaltes par ceux qui furent internés, exploités, affamés et humiliés, ceux qui virent mourir les bébés et les malades faute de soins, ceux sur lesquels se refermèrent les portes à glissière des wagons de la mort. C'est à nous qu'il incombe de veiller à ce que le souvenir de ce qui fut commis ici, souvent atroce et toujours indigne de la France, ne soit jamais oublié de notre vivant et, surtout, après nous. Le devoir de mémoire évoqué si souvent trouve ici sa véritable signification. Vis-à-vis de ceux qui endurèrent ces maux, nous sommes tenus de ne point oublier ce qu'il advint d'eux en transmettant le souvenir de ce qui s'est passé ici aux générations nouvelles. À défaut de ce devoir de mémoire, leur martyr deviendrait inutile, presque dérisoire puisque oublié. Notre indifférence nous transformerait en complices des bourreaux puisque le silence pour toujours déroberait leurs crimes à la conscience humaine.

Le devoir de mémoire n'est pas simplement la conservation du passé, il implique aussi son enseignement aux plus jeunes. Cette transmission soude les générations à travers le temps écoulé et réunit les êtres humains dans la chaîne du souvenir.

Tout commandait à ce que le Camp de Rivesaltes devienne ainsi un lieu de mémoire. À s'y rendre, à regarder les vestiges, à contempler l'horizon fixé par tant de regards désespérés, le visiteur ressent plus profondément les souffrances de ceux qui ont vécu ce lieu et dont beaucoup l'ont quitté pour mourir. Cependant, l'émotion et la pitié ne suffisent en aucun cas, et il faut toujours y ajouter la recherche de la vérité et la réflexion sur les causes profondes de cette défaite de l'humanité afin qu'elle ne se reproduise jamais plus.

L'historien intervient à ce niveau d'exigence morale ; à juste titre, la distinction s'impose entre « mémoire » et « Histoire ». Sa mission est de faire progresser la connaissance de ce qui fut, en refusant toute consigne et tout tabou.

La mémoire est le « grenier » de la conscience collective et la source de l'émotion qui nous saisit. Génération après génération, elle la nourrit par les travaux, force la sensibilité des communautés et de la nation dont elle est une des composantes.

Au-delà de sa fonction de lieu témoin, le Mémorial de Rivesaltes, qui naîtra grâce à Christian Bourquin et d'autres amis, est voué à devenir aussi un pôle de recherche historique, un centre de documentation et de colloques scientifiques pour mieux établir et analyser la réalité et la complexité de la tragédie des crimes qui s'y déroulèrent.

Il faut toujours se souvenir que c'est la xénophobie et ses conséquences politiques, non seulement pendant le régime de Vichy mais aussi déjà sous la III^e République, qui ont engendré les conditions indignes et souvent inhumaines de la vie des internés

du Camp de Rivesaltes. C'est la politique antisémite de Vichy qui a mené à l'infamie de ce camp. Enfin, c'est l'abominable soumission à la volonté des Nazis, parce qu'on les croyait vainqueurs, qui a conduit à la livraison des Juifs étrangers et français aux autorités allemandes pour qu'ils fussent déportés en Pologne. Mais il faut rappeler que Vichy se prétendait alors un État souverain, que Rivesaltes comme Gurs étaient en « zone libre », et que l'armée allemande n'occupait pas la région. Aucun élément de la Convention d'armistice de juin 1940 ne commandait ni même n'autorisait cette remise à leurs bourreaux d'êtres humains auxquels aucun grief ne pouvait être amputé au regard de la loi française ou de la plus simple humanité. Ce crime déshonore à tout jamais le régime de Vichy, à commencer par son chef et son incarnation aux yeux des Français de l'époque, le maréchal Pétain, et par le président du Conseil des ministres, Pierre Laval.

Soixante ans après ces crimes, il faut donner à la recherche historique la dimension élargie que commande notre époque. Ce n'est plus l'heure des procès, mais c'est toujours l'heure de l'Histoire. Français, nous sommes aussi citoyens européens au même titre que tous les peuples qui composent les 27 États de l'Union européenne au premier rang duquel, depuis l'origine de la Communauté, figurent les citoyens voisins et amis de la République fédérale allemande, aujourd'hui heureusement réunifiée.

De l'histoire européenne avec ses heures de gloire et ses moments d'infamie, avec sa grandeur et ses atrocités, il est essentiel que la vérité soit établie et reconnue par tous aujourd'hui. Le seul risque du devoir de mémoire est qu'il peut figer, pour les nouvelles générations, certaines représentations du passé, inévitablement marquées par la sensibilité nationale, parfois communautaire. Cette dérive du devoir de mémoire risque de devenir un instrument récupéré par le communautarisme ou le nationalisme et rien, à mon sens, ne serait plus grave pour l'avenir de l'Europe pacifiée, d'où le vœu que des équipes d'historiens européens, issues des nations qui prirent part à ces événements tragiques comme auteurs ou victimes, œuvrent ensemble à l'établissement de la vérité. Ainsi, une véritable Histoire européenne se forgera et, par là même, une mémoire commune européenne qui transcendera toutes les frontières de l'Europe.

Cette mémoire européenne est indispensable afin de forger, ensemble, un avenir européen pour chacun des vieux peuples de la toujours jeune Europe dans le monde de grands ensembles globalisés de demain.

Le Camp de Rivesaltes est aussi porteur de ce message de paix et de fraternité européennes !



